



La fête a battu son plein dans les sous-sols de l'immeuble sinistré il y a un an. FLORIAN CELLA

24H 2016-06-04

Les sinistrés de Rolle sont de retour

Rolle

Une année après l'incendie qui avait ravagé leur immeuble, les habitants du chemin de la Prairie ont fêté leur retour. Mais certains sont toujours dans la «mouise»

Tout le monde se précipite, sous les vivats, pour apporter une chaise à la «Mamie». Jeanne-Marie Schlapfer, 90 ans, est la doyenne et dernière locataire du chemin de la Prairie à avoir réintégré son logement, mercredi, après l'incendie du 2 juin 2015 qui avait jeté à la rue pas moins de 44 ménages. Jeudi soir, la plupart des habitants de cet immeuble, propriété de la Société coopérative d'habitation de Rolle (SCHR), avaient décidé de se retrouver autour d'un buffet canadien pour marquer le 1er anniversaire de ce drame.

Réfugiés au fin fond du garage souterrain à cause de la pluie, les locataires avaient invité les pompiers à se joindre à la fête en leur réservant, en guise de remerciement pour leur intervention efficace, une ola. Malgré la froideur du lieu, l'ambiance s'est vite réchauffée autour des petits plats et spécialités apportés par chacun. L'esprit communautaire avait repris ses droits après des mois de galère. Car, si tous les habitants de l'immeuble n'ont pas été touchés de la même manière - seuls les occupants des logements supérieurs, détruits par le feu, ayant tout perdu -, tous, soit 97 personnes, avaient dû se reloger ailleurs le temps des travaux de réhabilitation de ce grand bâtiment datant de 1990.

Si les uns ont été hébergés par la famille ou des amis, ont pu intégrer une maison prêtée par

des Rollois, d'autres ont dû s'installer dans des appartements de la région plus chers que les loyers subventionnés de la coopérative. Heureusement, la Commune de Rolle leur a offert une aide individuelle au logement qui compensait la différence.

«Pire que l'incendie»

Heureux d'avoir récupéré des logements entièrement remis à neuf, beaucoup se plaignent néanmoins de ne pas avoir retrouvé toutes leurs affaires. «Cela a été pire que l'incendie», s'exclame Ghislaine Morier. Le 9 juin, quand elle était informée qu'on allait débarrasser son appartement, des employés d'une entreprise mandatée par l'ECA avaient déjà jeté ou mis en cartons des affaires hors de sa présence. «J'ai hurlé «stop» et on m'a laissé une heure pour trier.» Ensuite, assurée au minimum pour le déblaiement, elle s'est débrouillée elle-même pour stocker ses biens chez un paysan. «Chez nous aussi, une lithographie signée Erni, un appareil de photo ou encore des ordinateurs ont dis-

paru», raconte Urs Wagner, locataire avec son épouse de l'un des appartements du 3e étage les plus sinistrés à cause des dégâts d'eau. Chez Maïka Soligo, ce sont un congélateur et un lave-linge qui se sont volatilisés, mentionnés comme «malencontreusement égarés» à l'assurance.

La Société coopérative d'habitation avait pourtant immédiatement bouclé l'immeuble et engagé des Securitas. «S'il y a des biens volés, il faut le signaler à la gendarmerie», rappelle Gaston Dürrenmatt, vice-président de la SCHR. Les membres de cette dernière se sont mobilisés pour assister des sociétaires aux revenus modestes et parfois fragiles, dont certains sont mal ou pas du tout assurés ou rencontrent des difficultés de langue. Sur l'ensemble des locataires, seuls deux ménages ne sont pas revenus et certains appartements ont été réattribués. «On arrivera à environ 5 millions de francs de travaux, et nous avons réussi à tenir les délais», se réjouit le président, Jean-Philippe Mayerat.

Madeleine Schürch

Une page se tourne

● Quand l'incendie s'est déclaré, la Société coopérative de Rolle venait d'achever pour 900 000 francs de travaux d'isolation et de chauffage du bâtiment, avec installation de panneaux solaires sur le toit. Deux niveaux supérieurs étaient détruits par le feu, les trois autres subissant des dégâts d'eau et de fumée, pour certains visibles après quelque temps seulement. «C'est ce que les gens ont eu parfois de la peine à

comprendre quand on leur interdisait de revenir», relève Gaston Dürrenmatt. A l'origine du sinistre, une fuite de glycol, le liquide de remplissage des panneaux solaires, théoriquement inflammable, qui s'était répandu et évaporé sous le toit sous l'effet d'une forte chaleur. Quand l'ouvrier a voulu souder le raccord défectueux, il a pris feu. Ce dernier a été blanchi par le tribunal en mai dernier. **M.S.**